



Façade avant
(Situation projetée)



Coupe BB
(Situation projetée)



Coupe AA
(Situation projetée)



Coupe CC
(Situation projetée)



Coupe CC
(Situation projetée)

• Les présents plans ne constituent que les documents graphiques d'une demande de régularisation. En aucun cas, ces plans ne peuvent servir de plan d'exécution.
 • Tous les éléments de résistance et stabilité feront l'objet d'une étude réalisée par un bureau spécialisé qui assumera seul la responsabilité de ses calculs.
 Ces études de résistance et de stabilité sont en dehors de la mission de l'architecte et seront réalisées à la demande du maître de l'ouvrage.
 • L'entrepreneur prendra toutes les mesures afin de ne pas nuire aux habitations voisines éventuelles.
 • Avant exécution, l'entrepreneur vérifiera toutes les cotes aux plans et prévendra l'architecte de toute erreur ou confusion.
 • La détermination exacte des limites de propriétés, de mitoyenneté et servitudes éventuelles, etc., est à titre indicatif et sera établie par géomètre à la demande du maître de l'ouvrage.
 • Huit jours au préalable, le maître de l'ouvrage informera l'architecte du début des travaux par lettre recommandée.

MATÉRIAUX EXISTANTS	MATÉRIAUX PROJÉTÉS
FAÇADES (MAÇONNERIES & DIVERS) - PAVEMENT EN BRIQUE DE TERRE CLUITE TON ROUGE BRUN - PAVEMENT EN BRIQUE DE TERRE CLUITE TON ROUGE BRUN - BARDAGE EN ARDOISE ARTIFICIELLE TON NOIR ANTHRACITE FAÇADES (MENUISERIES EXTERIEURES) - CHASSIS PVC DE TENTE BLANCHE TORTURE & ACCESSOIRES - TORTURE A DOUBLE VERSANTS EN TULE TC TON NOIR ANTHRACITE - GOUTTIERES ET DEP EN ZINC - PLANCHE DE FACE EN BARDELLI	FAÇADES (MAÇONNERIES & DIVERS) - PAVEMENT EN BRIQUE DE TERRE CLUITE TON ROUGE BRUN - BARDAGE EN ARDOISE ARTIFICIELLE TON NOIR ANTHRACITE FAÇADES (MENUISERIES EXTERIEURES) - CHASSIS PVC DE TENTE BLANCHE TORTURE & ACCESSOIRES - TORTURE A DOUBLE VERSANTS EN TULE TC TON NOIR ANTHRACITE - GOUTTIERES ET DEP EN ZINC - PLANCHE DE FACE EN BARDELLI

Maçonnerie existante Maçonnerie bloc béton Cloison / Obturation maçonnerie	Isolation PUPIPR Isolation LRLM	Brique terre cuite Bardage en ardoise artificielle Menuiserie Métronnets suppose
--	------------------------------------	---

**PROVINCE DE HAINAUT
COMMUNE DE FARCIENNES**

PROJET : CONSTRUCTION D'UN DUPLEX + ACHEVEMENT D'UN GROS OEUVRE COUVERT (2 APPARTEMENTS)

SITUATION : Rue Emile Vandevlerde
6240 Farciennes
2DIV Pironchamps - Section A n° 188b²

MAITRE DE L'OUVRAGE :

**ATELIER D'ARCHITECTURE
MARLIER & PARTNERS**
 Société Civile Interprofessionnelle d'Architectes sous forme de S.R.L.
 Boulevard Dewandre, 3 - 6000 CHARLEROI
 Tél. : 071 / 31.04.69. Fax : 071 / 31.38.10.

PERMIS D'URBANISME

COUPES - ELEVATIONS

Dossier N° 1000 / 22 N° de plan: 2/3 20 - 05 - 2022

MODIFICATIONS

A	D
B	E
C	F

Les Architectes :
Vincent MARLIER - Lucas NARDONE

Le Maître de l'ouvrage